



**Organisation régionale de la protection civile
du district Jura-Nord vaudois**

Comité de direction

Préavis n°02/2024 :

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ORPC JNV

**Objet :
Budget de fonctionnement 2025**

Aux Membres
du Conseil intercommunal
de l'ORPC Jura-Nord vaudois

Monsieur le Président,
Mesdames les déléguées et Messieurs les délégués du Conseil intercommunal,

Le Comité de direction appuyé par le personnel professionnel a élaboré le budget 2025 en se basant sur les comptes 2023 et le budget 2024 de l'ORPC JNV et en tenant compte des besoins connus pour 2025.

Le budget a été établi sur la base d'une population estimée à 96'500 habitants pour le district.

Le tableau ci-dessous détaille les principaux postes du budget qui ont été modifiés par rapport au budget 2024 et/ou aux comptes 2023.

N° de compte	Remarques et détails
11.3011	Le montant comprend les annuités prévues selon les contrats de travail, ainsi que le renchérissement éventuel qui sera décidé par le Conseil d'Etat en automne prochain, sachant que notre ORPC se base sur la grille salariale de l'Etat de Vaud.
11.3041	Le montant de la prévoyance professionnelle a été adapté à la baisse en lien avec la situation du personnel actuel.
11.3063	Le montant a été augmenté pour couvrir notamment les frais de repas en extérieur du personnel professionnel.
11.3091	Un collaborateur est en cours de terminer sa première partie de formation en leadership, il est prévu qu'il fasse la formation en management lui permettant d'obtenir un brevet fédéral.
11.4364	Il s'agit du montant versé par le SSCM pour la charge du Président de l'Assemblée des présidents CODIR et le forfait de la secrétaire.
66.3111	Des étagères seront achetées pour finir d'équiper la base opérationnelle, ainsi que du petit mobilier pour la partie atelier.
66.3114	Sont prévus à ce poste l'achat de tronçonneuses électriques, un élévateur, une machine à nettoyer le sol, le remplacement d'équipements électriques en raison de la nouvelle norme IP 55.
66.3115	Le changement d'un véhicule est prévu avec un bus de transport de 9 personnes, ainsi que l'adaptation de deux crochets de remorque.
66.3118	Il est prévu l'achat de lampes frontales pour les casques d'intervention, ainsi que des protèges-ouïes (pamirs).
66.3133	Afin de maintenir une qualité et un entretien du bâtiment, un contrat avec une entreprise de nettoyage est envisagé. Certains nettoyages seront réalisés par la troupe.
66.3141.2	Il est prévu d'acheter des déshumidificateurs pour les abris d'Orbe, Grandson et Yverdon.
66.3141.3	Il s'agit de la contribution au fond cantonal dont le montant proposé par le SSCM pour la nouvelle législature cantonale est de 6.50 CHF/hab. comme la précédente législature. L'Assemblée des présidents a statué en septembre 2023 pour la législature cantonale, ce qui a été confirmé par le Conseil d'Etat. L'augmentation est liée à la population.
66.3151.2	Augmentation du budget en lien avec la licence annuelle du logiciel WEDO (gestion des tâches, rédaction des PV et suivi de projets).

66.3171	Il s'agit des séances du Conseil intercommunal, ainsi que du rapport de bataillon et des cadeaux de départs des astreints et cadres de milice.
66.3185.1	Il s'agit des indemnités horaires, à la suite des IFC et aux ISU, versées aux astreints, ainsi que les indemnités d'officiers de piquet de la milice. Ces montants sont intégralement payés par le Canton (ISU et piquet) ou par les demandeurs de prestation (IFC). Contrepartie 66.4380 (indemnités de piquet) et 66.465 (facturation des IFC).
66.3188	Avec la mise en fonction de la base opérationnelle et la diminution des effectifs, il y aura moins de déplacements.
66.3194.1	Il s'agit du projet d'entretien des abris publics (52 constructions) au profit des communes qui en possèdent. L'opération est neutre pour l'ORPC car les revenus sont prévus au poste 66.4351.1. Une présentation du projet est à l'ordre du jour du conseil de septembre 2024.
66.3220 & 66.3311	Il s'agit de l'amortissement et des intérêts du préavis 4/2022 de la base opérationnelle sur une année.
66.4380	Indemnités des officiers de piquet de milice versées par le Canton. Le montant est intégralement reversé aux astreints (contrepartie 66.3185.1).
66.4519	Il s'agit des frais d'entretien pris en charge par la Confédération. Cette dernière entre en matière lorsque les montants sont supérieurs à 1'000.- CHF (par cas).

CHF / habitant	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nb. habitants	92'073	92'740	93'162	95'700*	95'000*	95'000*	95'500*	96'500*
Budget	17.41	17.40	18.27	18.08	18.32	18.66	19.35	19,24
Comptes	17.11	17.33	18.14	18.00	18.16	18.54	--	--

(*) estimations faites au moment des différents budgets. Au 31 décembre 2023, la population du district était de 95'950 habitants.

Situation sur le parc des véhicules de l'ORPC JNV

Le tableau ci-dessous met en évidence l'évolution du coût par habitant entre le budget et les comptes :

Type de véhicule	Plaque	Mise en circulation	KM au 30 juin 2023	KM au 30 juin 2024
Opel Vivaro	VD 181 237	09.09.2010	111'145 km	116'829 km
Opel Vivaro	VD 323 848	07.10.2015	57'706 km	65'065 km
Fiat Ducato	VD 333 807	01.03.2012	127'449 km	130'515 km
Opel Vivaro	VD 396 393	08.02.2016	45'243 km	53'026 km
Opel Vivaro	VD 484 657	27.11.2012	81'714 km	87'110 km
Opel Vivaro	VD 484 772	09.05.2017	52'053 km	59'157 km
Opel Vivaro (matériel)	VD 491 569	09.01.2013	79'292 km	87'583 km
Nissan Navara	VD 507 853	19.06.2015	47'179 km	54'476 km
Dacia Duster 4x4	VD 550 426	05.06.2020	29'063 km	43'286 m
Nissan Navara	VD 614 924	11.01.2022	6'639 km	16'250 km
Renault Trafic	VD 636 315	15.12.2023	0 km	2'888 km

Vu ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames les déléguées et Messieurs les délégués, de bien vouloir accepter la proposition suivante :

Le Conseil intercommunal de l'ORPC district Jura-Nord vaudois,

- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,
- vu le préavis du Comité de direction,
- ouï le rapport de la commission de gestion-finances,

décide :

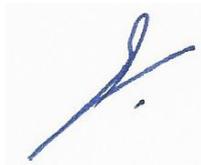
Article 1 : d'adopter le budget de fonctionnement pour l'année 2025 tel que présenté.

Ainsi adopté par le Comité de direction, dans sa séance du 4 juillet 2024, pour être soumis au Conseil intercommunal.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués du Conseil intercommunal, nos salutations les plus distinguées.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :

Le Président :



Pierre-Alain Lunardi



La Secrétaire :



Myriam Deriaz

Annexe : budget de fonctionnement 2025